


Formulaire de demande de certificat d'autorisation pour l'abattage d'arbres morts ou dangereux

L'évaluation de votre demande débute seulement lorsque tous les documents et renseignements ont été soumis.

Propriétaire Nom : _____ Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : _____	Exécutant des travaux (si différent du propriétaire) Nom : _____ Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : _____
Requérant (si différent du propriétaire) Nom : _____ Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : _____ Procuration du propriétaire obligatoire <input type="checkbox"/> Courriel pour l'envoi du permis : _____	Emplacement visé par les travaux Adresse ou lot : _____ Description des travaux Les arbres posent-ils un problème évident de sécurité? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Les arbres vont-ils être remplacés? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Nombre d'arbres : _____
Informations sur les travaux Date prévue de début des travaux : _____ Date prévue de fin des travaux : _____	Localisation des travaux En bande riveraine <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Dans une pente > 30% <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> <div style="text-align: center;">  <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Prendre rendez-vous avec le Service de l'Environnement </div> </div>

Ce qu'il faut savoir avant l'obtention d'un permis...

- CONDITIONS SPÉCIALES POUR UNE RÉPONSE OU LIVRAISON DU PERMIS LE JOUR OUVRABLE SUIVANT. (EN TOUT TEMPS LA MUNICIPALITÉ SE RÉSERVE LE DROIT DE FAIRE DES INSPECTIONS DISCRÉTIONNAIRES)

IMPORTANT : LES ARBRES À ABATTRE DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉS SUR LE TERRAIN.

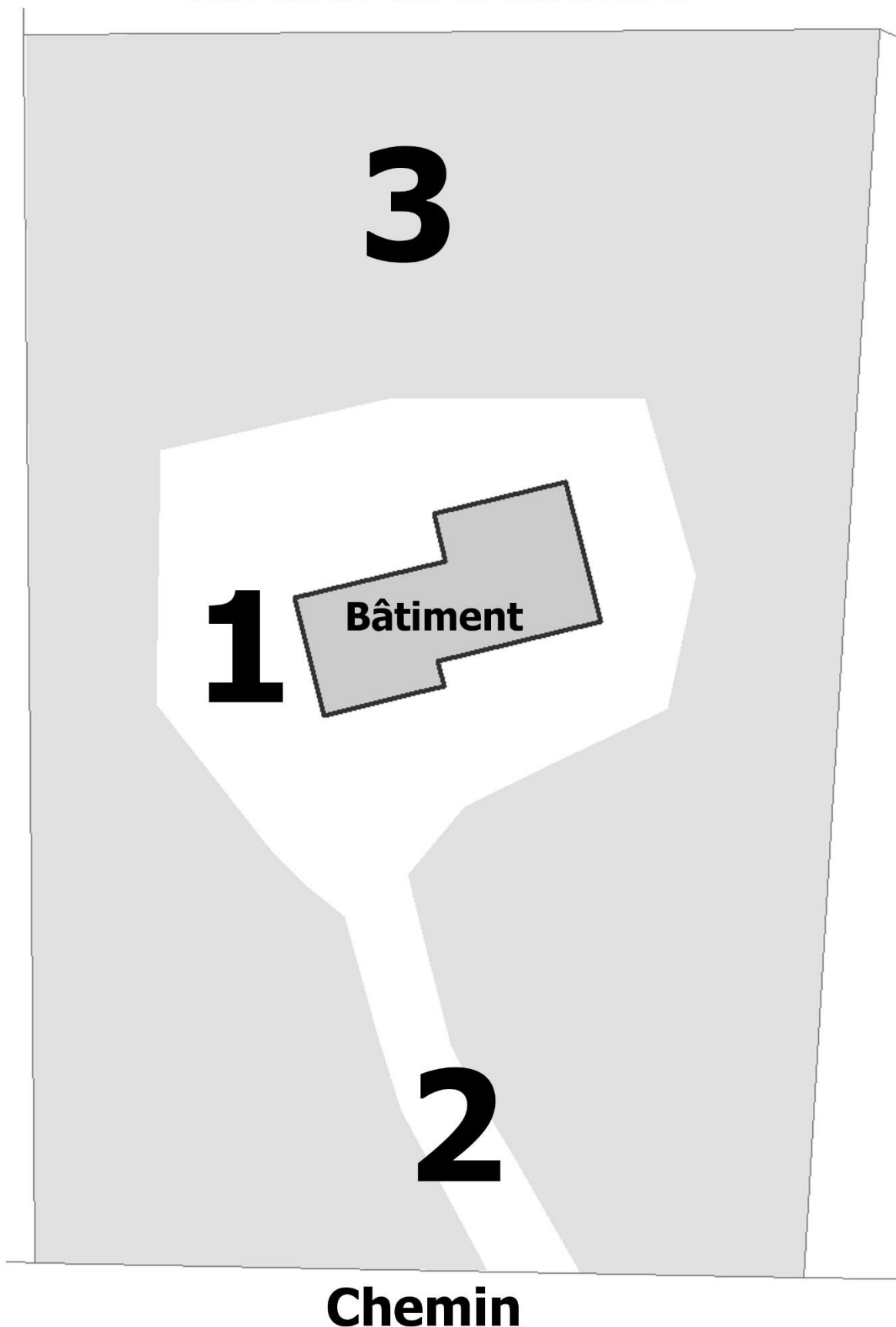
- La demande doit être claire et complète, pour un **maximum de 10 arbres morts ou dangereux**.
- Aucun arbre en bande riveraine (lac, cours d'eau, milieu humide) ou dans une pente > 30%.
- Les arbres morts (M) et/ou dangereux (D) doivent être localisés sur le schéma au verso.
- Les arbres morts ou dangereux à abattre doivent être localisés dans les zones 1 ou 2.

Documents et informations à fournir

- Ce formulaire dûment rempli.
- La localisation des arbres à abattre (voir verso).
- L'identification des arbres sur le terrain à des fins d'inspection.
- Commentaires : _____

Signature du requérant : _____ **Date :** _____

Localisez sur le schéma les arbres à abattre



Zone 1 : Moins de 10m du bâtiment

**Zone 2: Moins de 2 m de l'entrée charretière
ou des limites de la propriété**

Zone 3: Aires à conserver à l'état naturel